

Conseil communautaire

Le président, Filipe PINHO, ouvre la séance à 18h30, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

Désignation d'un secrétaire de séance

Gilles JEANSON a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 15 septembre 2022

Délibérations

Délibération n° 1 : Parc d'activités Moselle rive gauche – agrément d'une cession

Délibération n° 2 : Centre d'activités Ariane – Rénovation du niveau 7

Délibération n° 3 : Sécurisation en eau potable – liaison Pont Saint-Vincent / Sexey-aux-Forges

Délibération n° 4 : Vente d'eau brute à la CCPSV – approbation de la convention

Délibération n° 5 : Aqu'amm – Réfection du pentagliss

Délibération n° 6 : Service T'MM+ de transport à la demande – modifications du règlement

Délibération n° 7 : Arrêt de convention avec OCAD3E et nouvelle convention avec les éco-organismes

Délibération n° 8 : Bornes de recharge de véhicules électriques - Adhésion au groupement de commandes

Délibération n° 9 : Assurances – Renouvellement du marché

Délibération n° 10 : Nettoyage des locaux de l'Aqua'mm – Avenant n°2

Délibération n° 11 : Retrait du syndicat mixte scolaire de Bayon

Délibération n° 12 : Budget principal – décision modificative n°2

Délibération n° 13 : Budget eau – décision modificative n°2

Délibération n° 14 : Budget gestion économique – décision modificative